

## **Le chapitre 17 du Deutéronome**

aelf.org (20 versets)

<sup>1</sup>Tu ne sacrifieras pas au Seigneur ton Dieu un bœuf ou un mouton qui ait une tare ou un défaut quelconque, car c'est une abomination pour le Seigneur ton Dieu.

<sup>2</sup>Supposons qu'au milieu de toi, dans l'une des villes que le Seigneur ton Dieu te donne, un homme ou une femme fasse ce qui est mal aux yeux du Seigneur ton Dieu en transgressant Son Alliance,

<sup>3</sup>en allant servir d'autres dieux et se prosterner devant eux, devant le soleil, la lune ou toute l'armée des ciels, – toutes choses que je n'ai pas commandées.

<sup>4</sup>Si on te le rapporte, si tu l'entends dire, tu feras une enquête approfondie.

Si c'est vrai, si le fait est établi, si une telle abomination a été commise en Israël,

<sup>5</sup>tu feras sortir aux portes de ta ville cet homme ou cette femme coupable de cette action mauvaise ; tu lapideras l'homme ou la femme jusqu'à ce que mort s'ensuive.

<sup>6</sup>C'est sur les déclarations de deux ou trois témoins que l'on pourra mettre à mort celui qui doit mourir ; on ne pourra pas mettre à mort sur la déclaration d'un seul témoin.

<sup>7</sup>Les témoins seront les premiers à lever la main contre le condamné pour le mettre à mort ; ensuite le peuple tout entier l'achèvera de ses mains.

Tu ôteras le mal du milieu de toi.

<sup>8</sup>Si une cause te semble trop difficile à juger, qu'il s'agisse de sang versé, de litige ou de blessures, et que cette affaire soit contestée au tribunal de ta ville, tu te lèveras et tu monteras au lieu choisi par le Seigneur ton Dieu ;

<sup>9</sup>tu iras trouver les prêtres lévites et le juge en fonction ces jours-là.

Tu les consulteras et ils te feront connaître la sentence.

<sup>10</sup>Tu te conformeras à la sentence qu'ils tauront fait connaître en ce lieu choisi par le Seigneur, et tu auras soin d'agir selon toutes leurs instructions.

<sup>11</sup>Suivant l'arrêt qu'ils auront rendu et la sentence qu'ils auront prononcée, tu agiras, sans dévier ni à droite ni à gauche de la parole qu'ils tauront dite.

<sup>12</sup>Mais l'homme qui agit avec présomption, n'écoutant ni le prêtre qui se tient là pour le service du Seigneur ton Dieu, ni le juge, cet homme-là mourra.

Tu ôteras le mal d'Israël.

<sup>13</sup>Le peuple tout entier l'apprendra et sera saisi de crainte ; il n'agira plus avec présomption.

<sup>14</sup>Lorsque tu seras entré dans le pays que le Seigneur ton Dieu te donne, que tu en auras pris possession et que tu y habiteras, si tu dis : « Je veux établir sur moi un roi, comme toutes les nations d'alentour »,

<sup>15</sup>tu devras établir sur toi un roi choisi par le Seigneur ton Dieu ; c'est parmi tes frères que tu prendras un roi pour l'établir sur toi ; tu ne pourras pas te donner un roi étranger qui ne serait pas l'un de tes frères.

<sup>16</sup>Mais qu'il n'aille pas multiplier le nombre de ses chevaux, qu'il ne ramène pas le peuple en Égypte pour avoir beaucoup de chevaux, alors que le Seigneur vous a dit : « Vous n'en reprendrez plus jamais le chemin ! »

<sup>17</sup>Qu'il ne multiplie pas le nombre de ses femmes, de peur que son cœur ne dévie. Son argent et son or, qu'il ne les multiplie pas à l'excès !

<sup>18</sup>Quand il montera sur son trône royal, il écrira pour lui-même, sur un livre, une copie de cette Loi en présence des prêtres lévites.

<sup>19</sup>Elle restera auprès de lui. Il la lira tous les jours de sa vie, afin d'apprendre à craindre le Seigneur son Dieu en gardant, pour les mettre en pratique, toutes les paroles de cette Loi et tous ces décrets.

<sup>20</sup>Alors, son cœur ne s'élèvera pas au-dessus de ses frères, il ne dévierà du commandement ni à droite ni à gauche. Ainsi, lui et ses fils régneront de longs jours en Israël.